

Nombre de membres en exercice : 10

Séance du jeudi 06 avril 2023

Le **jeudi six avril deux mille vingt-trois**, à dix-huit heures, l'assemblée, convoquée le 30 mars 2023, s'est réunie sous la présidence de Catherine PRUNET, Maire, à la salle de quartier.

Présents : Mme PRUNET Catherine ; Mme BEST Christine ; M. BRUNET Jacques. ; M. FOUQUET Hervé. ; M. JOUANOU Francis ; Mme LAMOTHE Mireille ;

Absents excusés : M. LESCOLE Philipe, M. BIENAYME Arnaud, Mme PRACHT-BRUNET Laura,

Procuration : Mme Le Maire informe les conseillers du pouvoir de Mme VALLET Isabelle à Mme BEST Christine

Mme LAMOTHE Mireille, ayant été désignée pour remplir les **fonctions de secrétaire**, les a acceptées.

I- Approbation du compte rendu du 02 mars 2023

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

II- Délibérations :

- ✓ Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2022-
Commune et Lotissement

Approbation des comptes de gestion 2022-

❖ Commune :

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le comptable public de Figeac.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public pour l'exercice 2022 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Mme le Maire à signer le compte de gestion 2022 de la commune.

❖ Lotissement :

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Comptable public de Figeac.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public pour l'exercice 2022 du budget annexe du lotissement, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Mme le Maire à signer le compte de gestion 2022 du lotissement.

• Vote du compte administratif 2022

❖ Commune :

Mme Le Maire présente les résultats du compte administratif 2022 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement 2022	155 435.22 €
Recettes de fonctionnement 2022	184 025.09 €
Résultat de l'exercice - Excédent de fonctionnement	28 589.87 €
Résultats antérieurs reportés	169 329.23 €
Résultat cumulé au 31/12/2022 - Résultat à affecter	197 919.10 €

Section d'Investissement	
Dépenses d'investissement 2022	14 080.59 €
Recettes d'investissement 2022	34 526.14 €
Résultat de l'exercice - Excédent d'investissement	20 445.55 €
Résultats antérieurs reportés	- 21 268.05 €
Résultat cumulé au 31/12/2022	- 822.50 €
Besoin de financement de la section Investissement	822.50 €

Conformément à la loi, Madame le Maire se retire de la séance.

Sous la présidence de M FOUQUET Hervé, doyen de la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE : le compte administratif pour l'exercice 2022 du budget principal.

❖ Lotissement :

Mme Le Maire présente les résultats du compte administratif 2022 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement 2022	0.00 €
Recettes de fonctionnement 2022	<u>0.00 €</u>
Résultat de l'exercice - <i>Excédent</i> de fonctionnement	- €
Résultats antérieurs reportés	- €
Résultat cumulé au 31/12/2022 - Résultat à affecter	- €
Section d'Investissement	
Dépenses d'investissement 2022	0.00 €
Recettes d'investissement 2022	<u>0.00 €</u>
Résultat de l'exercice - <i>Excédent</i> d'investissement	0.00 €
Résultats antérieurs reportés	- 102 814.83 €
Déficit de la section d'investissement	- 102 814.83 €

Conformément à la loi, Madame le Maire se retire de la séance.

Sous la présidence de M. FOUQUET Hervé, doyen de la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE : le compte administratif pour l'exercice 2022 du budget lotissement.

✓ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Analyse du tableau avec les bases d'imposition effectives 2022, taux de référence, explications sur le coefficient correcteur.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
COMMUNE : 318 THEMINES
ARRONDISSEMENT : 46 FIGEAC
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE FIGEAC
N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence 2023	Taux plafonds 2023	Bases d'imposition provisionnelles 2023	Produits référence 2023	Taux votés 2023	Produits attendus 2023
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière bâtie (TFB)	246 835	35,93	111,03	262 900	94 460		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	11 540	125,26	380,09	12 300	15 407		
Taxe d'habitation (TH)	149 065	9,54	49,25	159 649	15 231		
Contribution foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total				125 098			
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition provisionnelles 2023	Produit référence 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu 2023
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
	8	9	10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)	125 098		
Contribution foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
							11
>>>	0		3 701	0	0	-36 031	-32 330

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PROVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total provisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023	Le 13 MARS 2023
	-32 330		Le
			Pour la Commune,
			Pour la Préfecture,
			MONSIEUR JACQUES OZIOU,
			DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Failliet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux

Mme Le Maire a demandé une simulation pour une augmentation des taux à 1 %, 3% et 5 %.

Fraternité

Simulation des taux des impôts directs locaux du 30/03/2023

Collectivité : C318 THEMINES Année : 2023

Taxes	Taux N-1 des EPCI	Taux N-1 des syndicats	Taux à ne pas dépasser	Taux N-1 de la collectivité	Bases prévisionnelles pour N	Produit fiscal à taux constants
TFB	6.30		111.83	35.93	262 900	94 460
TFNB	6.86		380.09	125.26	12 300	15 407
TH	8.20		49.25	9.54	159 649	15 231
					TOTAL	125 098

Produit Fiscal attendu		
Produit proposé	Variation proposée en %	Variation proposée en produit
126 349		

Variation proportionnelle		Variation différenciée				
Coef. de variation proportionnelle	1.010000	Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produits mathématiques	Variation de produit fiscal
TFB	36.29			36.29	95 406	946
TFNB	126.51			126.51	15 561	154
TH	9.64			9.64	15 390	159
				TOTAL	126 357	1 259

Coefficient correcteur et son effet prévisionnel applicable au produit fiscal à taux constant de TFB

Coefficient correcteur : 0.62904 Effet du coefficient correcteur : -36031

Fraternité

Simulation des taux des impôts directs locaux du 30/03/2023

Collectivité : C318 THEMINES Année : 2023

Taxes	Taux N-1 des EPCI	Taux N-1 des syndicats	Taux à ne pas dépasser	Taux N-1 de la collectivité	Bases prévisionnelles pour N	Produit fiscal à taux constants
TFB	6.30		111.83	35.93	262 900	94 460
TFNB	6.86		380.09	125.26	12 300	15 407
TH	8.20		49.25	9.54	159 649	15 231
					TOTAL	125 098

Produit Fiscal attendu		
Produit proposé	Variation proposée en %	Variation proposée en produit
128 851		

Variation proportionnelle		Variation différenciée				
Coef. de variation proportionnelle	1.030000	Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produits mathématiques	Variation de produit fiscal
TFB	37.01			37.01	97 299	2 839
TFNB	129.02			129.02	15 869	462
TH	9.83			9.83	15 693	462
				TOTAL	128 861	3 763

Coefficient correcteur et son effet prévisionnel applicable au produit fiscal à taux constant de TFB

Coefficient correcteur : 0.62904 Effet du coefficient correcteur : -36031

Simulation des taux des impôts directs locaux du 30/03/2023

Collectivité : C318 THEMINES Année : 2023

Taxes	Taux N-1 des EPCI	Taux N-1 des syndicats	Taux à ne pas dépasser	Taux N-1 de la collectivité	Bases prévisionnelles pour N	Produit fiscal à taux constants
TFB	6.30		111.83	35.93	262 900	94 460
TFNB	6.86		380.09	125.26	12 300	15 407
TH	8.20		49.25	9.54	159 649	15 231
					TOTAL	125 098

Produit Fiscal attendu		
Produit proposé	Variation proposée en %	Variation proposée en produit
131 353		

Variation proportionnelle		Variation différenciée				
Coef. de variation proportionnelle		Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produits mathématiques	Variation de produit fiscal
	1.050000			37.73	99 192	4 732
TFB	37.73			131.52	16 177	770
TFNB	131.52			10.02	15 997	766
TH	10.02			TOTAL	131 366	6 268

Coefficient correcteur et son effet prévisionnel applicable au produit fiscal à taux constant de TFB

Coefficient correcteur : 0.62904 Effet du coefficient correcteur : -36031

Mme Le Maire demande l'avis des conseillers :

M. FOUQUET : pas d'augmentation

M. BRUNET : légère augmentation des taux mais demande une répartition plus juste -taxe foncière sur les granges qui ne sont plus agricoles.

Mme LAMOTHE : y a-t-il des projets de la commune qui nécessitent une augmentation des taux ?

Des projets sur le long terme sont effectivement en cours, une augmentation progressive des taux serait donc plus judicieux.

Mme Le Maire demande un vote :

- Qui est pour une augmentation des taux ? : 6 pour ; 1 contre
- Pour une augmentation de 1 % : 6 pour.

Le produit prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023 sera donc de 94 027 €

✓ Vote budget 2023- Commune et Lotissement

✓ Commune :

Mme Le Maire présente la proposition du budget de la commune, élaboré en collaboration avec Mme LAMOUREUX, Conseiller aux Décideurs Locaux.

Mme Le Maire détaille chaque article de la section de fonctionnement et d'investissement.

Mme Le Maire informe les conseillers de l'état récapitulatif de l'ensemble des indemnités perçues par les élus en 2022 (nouvelle obligation depuis le 1^{er} janvier 2022) : 26 567.80 € brut.

Mme La Maire demande : approuvez-vous le budget proposé de la commune ?

Pour : 6 dont 1 procuration

✓ Lotissement :

Le budget lotissement (budget annexe) est mis en place pour gérer à titre exceptionnel une activité commerciale ce qui implique d'annuler les écritures initiales et de constater le stock final. Au chapitre 001 (dépenses d'investissement) le montant de 102 814.83 € représente le déficit qui se comblera en vendant les 6 lots restants.

Mme La Maire demande : approuvez-vous le budget prévisionnel du lotissement ?

Pour : 6 dont 1 procuration

✓ Frais de fonctionnement Ecoles Lacapelle Marival

Madame la Maire fait part au conseil municipal de la demande de la commune de Lacapelle Marival concernant la participation financière de la commune de Thémines.

- 2 élèves en ELEMENTAIRE = 1 188 € X 2 = 2 376 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate Mme le Maire pour payer cette somme à la mairie de Lacapelle Marival.

✓ Vente et achat véhicule

Vente du C15 pour 100€, en panne et non réparable, à un habitant de la commune.

Achat d'un nouveau véhicule : 7 500 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

La séance est levée à vingt heures quinze

La secrétaire
Mireille LAMOTHE


Le Maire
Prunet Catherine


• Département du Lot

Sous-Préfecture Figeac

Canton de Lacapelle Marival

COMMUNE THEMINES

LISTE DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal **du 06 avril 2023**

- **Délibération-** Compte de gestion et compte administratif 2022-COMMUNE
- **Délibération-** Compte de gestion et compte administratif 2022-LOTISSEMENT
- **Délibération-** Affectation résultat 2022-COMMUNE
- **Délibération-** Vote des taux de fiscalité directe locale 2023 +Etat 1259
- **Délibération-** Vote budget 2023-COMMUNE
- **Délibération-** Vote budget 2023-LOTISSEMENT
- **Délibération-** Participation commune écoles Lacapelle Marival 2023
- **Délibération-** Vente véhicule C15 et achat d'un nouveau véhicule PIAGGIO

